

AVIS

La prochaine réunion du conseil communautaire aura lieu le :

Mercredi 11 mars 2020 à 19h
Salle de la Forterre - Route du Suchois - 89560 MOLESMES

Ordre du jour :

- 1) Adoption des procès-verbaux des séances du 30/10/2019, 09/12/2019 et 13/02/2020
- 2) Développement économique : achat d'un bâtiment à la Région Bourgogne Franche Comté situé à Champignelles
- 3) Tourisme : modification du règlement d'intervention pour l'aide à l'immobilier économique à vocation touristique
- 4) Santé :
 - Action de maintien de l'offre de soins à Charny Orée de Puisaye : plan de financement et recrutement
 - Plan de financement des sessions d'accueil 2020 des étudiants en santé
- 5) Enfance Jeunesse
 - Convention relative à l'intervention du personnel du centre de loisirs Animare à l'école primaire de Saint Fargeau
 - Convention relative à la mise à disposition d'un local par la commune de Saint Fargeau au centre de loisirs Animare
 - Convention relative à la mise à disposition d'un local par la commune de Ouanne au centre de loisirs de Forterre
 - Modification du règlement intérieur du centre de loisirs de Forterre
 - Tarifs des séjours 2020
- 6) Habitat : Marché de prestation de service pour assurer les missions d'accueil, d'information, d'accompagnement financier et le rôle de tiers de confiance auprès des particuliers dans la mise en œuvre d'EFFILOGIS maison individuelle en Puisaye-Forterre
- 7) Gestion des déchets
 - Convention avec la CCHNVY pour l'accès des habitants d'Entrains sur Nohain à la déchetterie d'Etas la Sauvin et l'accès des habitants d'Andryes à la déchetterie de Coulanges sur Yonne
 - Information : Contrats des reprises des déchets papiers et cartons
- 8) Opération d'aménagement d'une desserte forestière
- 9) Ressources Humaines : convention de rupture conventionnelle
- 10) EHPAD les Ocrières : avenant n° 6 à la convention de gestion
- 11) Questions diverses

Le Président,
Jean-Philippe Saulnier-Arrighi

